



COMMUNIQUE DE PRESSE

Communiqué local de l'Union européenne en République démocratique du Congo

Kinshasa, 4 décembre 2012

Déclaration locale de l'UE sur la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) d'interrompre le signal de transmission de la radio Okapi à Kinshasa

La délégation de l'Union européenne délivre cette déclaration en accord avec les Chefs de mission européens en République démocratique du Congo.

La délégation de l'Union européenne déplore la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) d'interrompre le signal de transmission de la radio Okapi dans la ville de Kinshasa. Elle regrette en outre que l'interruption soit intervenue sans avertissement préalable des représentants de l'ONU ou de la radio.

L'UE espère vivement que le signal sera rétabli dans les meilleurs délais.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

M Cyprien Banyanga Byamungu
Chargé de presse et information à la Délégation de l'Union européenne en RDC
Tél: +243 81 89 466 95
Courriel: cyprien.banyanga-byamungu@eeas.europa.eu
Site Internet: http://eeas.europa.eu/delegations/congo_kinshasa/



République Démocratique
du Congo

Délégation de l'Union européenne en RDC
14^{ème} niveau, Immeuble BCDC, Boulevard du 30 juin
Kinshasa/Gombe

Tél: +243 81 33 125/126/127
+243 81 70 06 656
Fax: 00243 81 555 46 34
Courriel: Delegation-rep-of-congo@eeas.europa.eu